



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2022/1694

Attribution de subventions de fonctionnement à 5 structures culturelles pour un montant global de 188 000 € sur les enveloppes Fonds d'Intervention Culturel et « Casino » -
Approbation de conventions

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : Mme PERRIN-GILBERT Nathalie

SEANCE DU 19 MAI 2022

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 25 MAI 2022

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 12 MAI 2022

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

DELIBERATION AFFICHEE LE : 25 MAI 2022

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETAIRE ELU : Mme ZDOROVITZOFF Sonia

PRESENTS : Mme PERRIN, M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGHEY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, M. CHEVALIER, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVAL, M. GIRAUD, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme GEORGEL, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme PALOMINO

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme DELAUNAY (pouvoir à M. REVEL), Mme BLANC (pouvoir à M. DUVERNOIS), M. DRIOLI (pouvoir à M. BOSETTI), Mme FRERY (pouvoir à M. HUSSON), Mme BACHA-HIMEUR (pouvoir à M. HERNANDEZ), M. SECHERESSE (pouvoir à M. CUCHERAT), Mme FERRARI (pouvoir à Mme PALOMINO)

ABSENTS NON EXCUSES :

2022/1694 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT A 5 STRUCTURES CULTURELLES POUR UN MONTANT GLOBAL DE 188 000 € SUR LES ENVELOPPES FONDS D'INTERVENTION CULTUREL ET « CASINO » - APPROBATION DE CONVENTIONS (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 2 mai 2022 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Je vous rappelle que la Ville de Lyon porte une ambition forte en matière de politique publique culturelle, avec plusieurs objectifs inscrits au plan de mandat :

- soutien à la création artistique et culturelle
- inspiration et émancipation par des parcours d'éducation artistique et culturelle et le développement des pratiques artistiques amateur
- échanges et coopérations à Lyon, en France, en Europe et dans le monde.

Pour ce faire et mener à bien ces objectifs, des actions prioritaires seront conduites sur le temps du mandat afin de rééquilibrer le budget culture et soutenir la création artistique, favoriser l'accès à la culture et à la pratique artistique, promouvoir les droits culturels, mettre en œuvre l'éco-responsabilité et la transition écologique et sociale au sein de cette politique publique et enfin, participer à la coopération et aux solidarités internationales.

L'engagement dès 2021 et pour les années à venir est de soutenir les artistes, auteurs et autrices, et professions associées dans leur travail et leur donner les moyens de la création. A cet égard, les subventions annuelles de fonctionnement sollicitées par le secteur indépendant de la culture (lieux de création et de diffusion associatives, équipes artistiques) sont un levier important.

Les subventions de fonctionnement attribuées aux lieux sont proposées en fonction de leurs valeurs artistiques : part d'accueil de productions locales dont des créations dans la programmation ; ligne artistique claire ; définition précise des modalités d'accueil des artistes ; capacité à travailler en partenariat avec d'autres acteurs culturels du territoire. Elles sont également appréciées au regard d'éléments culturels : capacité à proposer des actions culturelles diversifiées favorisant ou traduisant une implication sur le territoire (actions pédagogiques, médiation, accompagnement culturel des publics, engagement à aller vers de nouveaux publics, etc.)

J'ai aujourd'hui l'honneur de vous présenter cinq associations qui ont sollicité l'aide de la Ville pour leurs activités en 2022. Les événements et programmations artistiques qu'elles proposent correspondent à la politique culturelle mise en place par la Ville en faveur de l'encouragement à la création et de la diffusion.

Les cinq structures présentées ici s'inscrivent depuis de nombreuses années dans la politique culturelle de la Ville et partagent exigence artistique, soutien aux artistes et transmission aux publics, favorisant ainsi une approche diversifiée et soucieuse du partage des savoirs et des arts.

LYON BANDE DESSINEE ORGANISATION - 9 quai André Lassagne Lyon 1^{er}

Créée en 2005, Lyon BD Organisation est une association dont l'objet est de promouvoir la bande dessinée en Auvergne-Rhône-Alpes. Son action phare est le festival dont la 17^{ème} édition se tiendra du 10 au 12 juin 2022. Lyon BD Festival s'efforce, depuis sa création, de renouveler les modes de rencontres et de médiation entre les artistes et leur public. En mêlant la bande dessinée et les arts de la scène, la création s'installe au cœur de la ville et invite à offrir de nouvelles couleurs à toute la métropole. Depuis près de 10 ans, Lyon BD s'ouvre à l'international pour aller à la rencontre d'autres projets et d'autres cultures. Plusieurs partenariats ont été développés avec le Québec, l'Argentine, la Catalogne, le Liban, l'Algérie, l'Allemagne...

L'association mène tout au long de l'année des projets éditoriaux à partir de résidences d'auteurs, de partenariats et de liens internationaux, notamment en collaboration avec plusieurs musées de la métropole lyonnaise (musée Gallo-Romain, musée des Confluences...). Cette mise en livre permet de matérialiser tout le processus de création et de porter ce travail aux lecteurs.

Durant la 17^{ème} édition du festival, du 10 au 12 juin 2022, l'association investit le Palais du commerce, lieu phare du festival, et étend sa programmation sur plusieurs institutions culturelles (programmation en cours de finalisation) et fait rentrer la bande dessinée dans des lieux inattendus. La journée du 10 juin sera consacrée aux professionnels et aux scolaires. Le festival mettra à l'honneur le Portugal dans le cadre de la saison France-Portugal.

En 2022, Lyon BD prépare par ailleurs son implantation au sein du projet de réhabilitation du collège Truffaut (Lyon 1^{er}). Espace unique dédié à la Bande Dessinée et ses arts associés, le Collège graphique ouvrira fin 2022.

La convention cadre jointe au rapport formalise les conditions d'attribution de cette subvention de fonctionnement.

Le Budget prévisionnel 2022 de l'association est de 903 560 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon Fonctionnement : 60 000 €
Institut français : 25 000 €
Etat : 20 000 €
Région Auvergne-Rhône-Alpes : 145 000 €
Autres établissements publics : 130 260 €
Europe : 28 000 €
Sociétés Civiles : 145 000 €
Mécénat : 60 000 €
Recettes propres (ventes, prestations de service) : 190 300 €

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 50 000 € à Lyon BD Organisation

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2021 - fonctionnement : 50 000 €
Année 2021 – Fonds d'urgence / aide à la reprise : 10 000 €

SPIRITO - 21 rue d'Algérie Lyon 1^{er}

Le Chœur Spirito est basé à Lyon et mène une grande partie de son activité en région Auvergne-Rhône-Alpes. Chœur de chambre professionnel à géométrie variable, depuis sa forme chambriste, voire intimiste, jusqu'à la dimension symphonique, son objectif est de redonner au grand chœur a cappella ses lettres de noblesse. Il se met au service des grands répertoires de la fin du 19^{ème} et du 20^{ème} siècles. Un autre ton est proposé dans ses programmes mixtes, qui révèlent les ponts entre les musiques du passé et la création contemporaine. Pour le répertoire symphonique, le chœur Spirito rejoint l'Orchestre National de Lyon ou d'autres ensembles orchestraux et le Jeune Chœur Symphonique, constitué de jeunes chanteurs et musiciens en voie de professionnalisation. Spirito a obtenu en 2019, le label Centre National d'Art Vocal décerné par l'Etat.

Cette saison on retrouve Spirito au CNSMD de Lyon, au NTH8, à la Chapelle de la Trinité ou encore à l'Auditorium de Lyon.

Spirito met également en place un comité scientifique, dans le cadre du Centre de la Voix qui propose sept conférences aux Archives Municipales de Lyon afin d'aller à la rencontre du public.

La convention d'application jointe au rapport formalise les conditions d'attribution de cette subvention de fonctionnement.

Le Budget prévisionnel 2022 de l'association est de 1 342 685 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon Fonctionnement : 75 000 €
Etat : 326 000 €
Région Auvergne Rhône-Alpes : 160 330 €
Sociétés Civiles : 141 580 €
Recettes propres (ventes, prestations de service) : 565 444 €

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 60 000 € à Spirito

Pour information, subvention de fonctionnement reçue au titre de l'année 2021 : 65 000 €

Cie Michel HALLET EGHAYAN - 65-73 rue du Bourbonnais Lyon 9^{ème}

Créée en 1977 par Michel Hallet Eghayan, la Compagnie Hallet Eghayan a pour mission première la création artistique qui lui sert de fondement pour son travail d'enseignement, de formation professionnelle, de transmission des publics éloignés de la culture.

Depuis son origine, la Compagnie Hallet Eghayan a associé, à son travail de création, une école de formation qui permet aux danseurs ainsi formés de faire partager la création et la recherche artistique au cœur des villes, des entreprises, des écoles et jusqu'aux Universités.

La Ville de Lyon met à disposition de la Compagnie un Studio « aux Echappées Belles » qui accueille le travail de création de la Compagnie, des cours, des stages. Les Echappées Belles permettent de recevoir un public de proximité en lien avec les actions artistiques et culturelles menées par la Compagnie. Ce studio est un lieu ouvert qui accueille chaque

saison d'autres équipes artistiques pour des résidences, des temps d'accueil et de mise à disposition du studio.

Au niveau local, la compagnie réalise, notamment sur le 9^e arrondissement, des actions culturelles. Dans ce cadre, elle participe, au mois de juin, au *Festival d'Art et d'Air*, au cours duquel le travail dans la durée avec les enfants du quartier est présenté et valorisé. Elle mène également un travail pédagogique avec les écoles du Vergoin, Gorge de Loup et également sur les villes de Caluire, Chassieu.

La création de la Compagnie en 2022 est "*7, les anges de Sinjar*". Il s'agit d'un hommage au peuple et à la mythologie Yezidi. Cette pièce est une coproduction du festival du Printemps des Arts de Monte Carlo réalisée en partenariat avec l'Ensemble Orchestrale de Saint Etienne. La première représentation a eu lieu le 27 mars à l'Auditorium du conservatoire de Nice. Elle a été présentée en avant-première le 23 mars 2022 au Théâtre-studio des Echappées Belles. Une deuxième série de création est programmée en 2022, coproduite par le Musée d'Art Moderne et Contemporain de Saint Etienne. Elle propose la réalisation de trois duos danse et musique autour d'œuvres plastiques récemment acquises par le Musée. Ces créations viennent compléter la première série de quatre pièces réalisées en 2020 et 2021.

La convention d'application financière entre la Ville de Lyon et la compagnie Michel Hallet Eghayan pour l'année 2022 est jointe en annexe du présent rapport.

Le Budget prévisionnel 2022 de l'association est de 564 874 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon Culture Fonctionnement : 60 000 €
Ville de Lyon Evènements : 16 000 €
Ville de Lyon International : 5 000 €
Etat : 10 000 €
Région Auvergne-Rhône-Alpes : 25 000 €
Métropole : 53 500 €
Recettes propres : 201 662 €

Valeur locative pour mise à disposition de locaux : 67 000 €
--

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 60 000 € pour la Compagnie Michel Hallet Eghayan

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2021 - fonctionnement : 60 000 €

ESPACE 44 – 44 rue Burdeau – Lyon 1^{er}

L'Espace 44 a été fondé en 1986 par André Sanfratello et Daniel Geiger dans un lieu anciennement dénommé Lyon Scène, avec une activité de création et d'accueil théâtral depuis ses débuts. Dirigé par André Sanfratello, comédien et metteur en scène, ce théâtre de 45 places donne la priorité à la mise en scène de textes contemporains.

Depuis de nombreuses années, une partie de la programmation du lieu est consacrée à de jeunes compagnies, auxquelles l'occasion est donnée de monter leurs productions et de rencontrer un public en majorité lyonnais. Dans le même temps, le théâtre permet à de jeunes auteurs contemporains de voir leurs textes portés à la scène. L'Espace 44

programme chaque année des spectacles jeune public lors des vacances scolaires. L'équipe s'investit également dans les actions de proximité et en partenariat avec le secteur scolaire.

Durant la saison 2020-2021, 35 spectacles étaient prévus soit 26 compagnies programmées, avec à la fois de nouvelles créations (28 créations en résidence) et des reports de spectacles programmés durant la première vague de la pandémie. Seules 41 représentations ont pu avoir lieu sur les 197 prévues, du fait de la fermeture obligatoire, puis de la décision du théâtre de ne pas rouvrir en petite jauge. Le lieu a continué à accueillir des équipes artistiques durant la fermeture au public, avec un total de 260 jours d'accueil pour une trentaine d'équipes artistiques (Compagnie du 8^{ème} Sens, Théâtre Ishtar, Compagnie des Incarnés, Anda Jaléo, Aquarium ciné-café,...). 43% de l'aide perçue par l'association dans le cadre du fonds d'urgence a été reversée à seize compagnies n'ayant pas pu jouer. Des travaux de réfection et de mise aux normes électrique ont également eu lieu avec l'aide en investissement de la Ville de Lyon et l'artiste Chufy a rajeuni la façade.

En 2021-2022, l'équipe prévoit d'accueillir 30 spectacles dont 20 créations en résidence, cinq spectacles jeune public et l'ensemble des spectacles qui n'ont pas pu être créés et diffusés la saison dernière.

Dans le cadre de l'appel à projets renouvelant le dispositif des Scènes découvertes mis en œuvre par la Ville de Lyon en partenariat avec la DRAC et la Région Auvergne-Rhône-Alpes, l'Espace 44 n'a pas été retenu dans le dispositif. La Ville de Lyon souhaite néanmoins maintenir son soutien à ce théâtre de proximité et présente donc une subvention complémentaire à celle qui avait été votée lors du Conseil municipal du 27 janvier. Elle avait été proratisée dans l'attente des arbitrages de l'appel à projets.

La convention cadre jointe au rapport formalise les conditions d'attribution de cette subvention de fonctionnement.

Le Budget prévisionnel 2022 de l'association est de 165 000 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon : 65 000 €
Région Auvergne-Rhône-Alpes : 20 000 €
Recettes propres : 75 000 €

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 8 000 € à l'Espace 44

Pour mémoire, subvention de fonctionnement reçue au titre de l'année 2022 : 27 000 €

Subvention de fonctionnement reçue au titre de l'année 2021 : 40 000 €

Subvention d'investissement reçue au titre de l'année 2021 : 6 000 €

THEATRE DES MARRONNIERS – 7 rue des Marronniers – Lyon 2^{ème}

Le Théâtre des Marronniers est dirigé par Yves Pignard depuis 1991. Installé au cœur de la Presqu'île, il dispose d'une salle de 49 places. Il propose des textes classiques et contemporains, des concerts littéraires ou lyriques, un travail sur la tradition orale, des spectacles sur la transmission de la mémoire. Dans ce cadre, il ouvre ses portes à de jeunes équipes émergentes qui bénéficient d'un accueil en résidence de plusieurs semaines et de l'assurance d'un nombre important de représentations. Enfin, l'équipe du théâtre développe des partenariats avec les établissements d'enseignement artistique

(théâtre et musique) et ouvre son plateau aux travaux de fin d'études des jeunes artistes. Le théâtre bénéficie du soutien financier d'un ensemble de partenaires privés, réunis au sein du Club des Marronniers.

La saison 2020-2021 devait initialement permettre l'accueil de quinze compagnies pour 120 représentations et le développement de cinq Rencontres des Marronniers (conférences-lectures sur les écritures contemporaines en partenariat avec l'Union des Ecrivains Rhône-Alpes et l'Espace Pandora), la poursuite des partenariats (formation professionnelle Arts en Scène, le Conservatoire et le Pôle lyrique d'excellence ; Rectorat de Lyon, Troisième Bureau, Espace Pandora, école Emile Cohl, SEPR, etc), la mise en place d'ateliers-théâtre avec le GEM. 33 représentations ont pu avoir lieu avec une fréquentation de 888 personnes, et 40 personnes ont pu participer à des actions culturelles. Durant la période de fermeture au public, les compagnies programmées ont bénéficié de temps de résidence supplémentaires, avec un total de 110 jours de résidences accueillies pour 21 équipes artistiques (Collectif de l'âtre, Compagnie Golo, Poumon Gauche, Mosor, etc).

En 2021-2022, 27 compagnies ou écoles professionnelles de théâtre sont accompagnées et accueillies pour des résidences sur environ 200 jours et des séries de 5 à 7 jours de représentations, avec 4 à 5 000 spectateur.ices attendus. La saison s'articulera autour d'écritures contemporaines (Compagnies Mosor, Les Indécis,...), de récits de mémoire d'ici et d'ailleurs (compagnies Izidora, Chantier collectif,...), de sujets de société (collectifs de L'âtre, Les herbes folles,...) et de théâtre musical (Ensemble Kaïnos, compagnie La concorde des arts,...). Des actions culturelles sont développées avec une vingtaine de structures (l'école Emile Cohl, la SEPR, l'école Chapeau Rouge (Lyon 9^{ème}) et diverses structures socio-culturelles).

Dans le cadre de l'appel à projets renouvelant le dispositif des Scènes découvertes mis en œuvre par la Ville de Lyon en partenariat avec la DRAC et la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le Théâtre des Marronniers n'a pas été retenu dans le dispositif. La Ville de Lyon souhaite néanmoins maintenir son soutien à ce théâtre de proximité et présente donc une subvention complémentaire à celle qui avait été votée lors du Conseil municipal du 27 janvier. Elle avait été proratisée dans l'attente des arbitrages de l'appel à projets.

La convention cadre jointe au rapport formalise les conditions d'attribution de cette subvention de fonctionnement.

Le Budget prévisionnel 2022 de l'association est de 227 520 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon : 65 000 €
Etat : 15 000 €
Région Auvergne-Rhône-Alpes : 25 000 €
Métropole : 26 510 €
Mécénat : 38 000 €
Recettes propres : 50 800 €

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 10 000 € au Théâtre des Marronniers

Pour mémoire, subvention de fonctionnement reçue au titre de l'année 2022 : 30 000€

Subvention de fonctionnement reçue au titre de l'année 2021 : 45 000€

Vu lesdites conventions,

Vu l'avis du Conseil des 1^{er}, 2^e et 9^e arrondissements ;

Ouï l'avis de la commission Culture - Démocratie locale - Politique de la ville - Vie étudiante ;

DELIBERE

- 1- Les subventions de fonctionnement pour un montant global de 188 000 € sont allouées aux associations précitées et réparties conformément au tableau ci-dessous :

Lyon BD Organisation (1 ^{er})	50 000 €
Spirito (1 ^{er})	60 000 €
Compagnie Hallet Eghayan (9 ^e)	60 000 €
Espace 44 (1 ^{er})	8 000 €
Théâtre des Marronniers (2 ^{ème})	10 000 €
TOTAL	188 000 €

- 2- Les conventions cadre et d'application établies entre la Ville de Lyon et les associations Lyon BD Organisation, Spirito, Compagnie Hallet Eghayan, Espace 44 et Théâtre des Marronniers sont approuvées.
- 3- M. le Maire est autorisé à signer les dits documents et à les mettre en œuvre.
- 4- La dépense correspondante, soit 188 000 € sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2022, selon la répartition suivante :
- 78 000 € programme SOUTIENAC, opération FONDSFIC, ligne de crédit 42652, nature 65748, fonction 30 ;
 - 110 000 € programme SOUTIENAC, opération CASINOAC, ligne de crédit 47466, nature 65748, fonction 30.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Grégory DOUCET